[Text]

The Acting Chairman (Mr. Bloomfield): Yes, I am in favour, but I am going to vote for extended debate on this particular amendment.

Mr. Dick: So what we are doing is just leaving Clause 2 debated at this stage and we will go on to do the other ones and . . .

The Acting Chairman (Mr. Bloomfield): As I understand it, this can be debated again, and that is why I am voting in that ...

Mr. Blenkarn: You are leaving it as a tie vote temporarily, then, and suggesting that we carry on with the clause . . .

Mr. Robinson (Etobicoke—Lakeshore): What he is really doing, if I understand it, he is voting for the amendment, but he is not going to put the proposed section of that clause.

Mr. Blenkarn: Is that correct?

The Acting Chairman (Mr. Bloomfield): My understanding from the clerk is that in voting for it to be put off for future debate, the government can reintroduce it at the next stage.

An hon. Member: At the report stage.

Mr. Blenkarn: You are voting against the amendment.

The Acting Chairman (Mr. Bloomfield): Yes. Voting so that it can be debated in the future at report stage.

Amendment negatived.

• 1730

Clause 2 agreed to: yeas, 5; nays, 3.

Clauses 3 to 6 agreed to.

Mr. Blenkarn: On division.

Title agreed to.

Mr. Blenkarn: On division.

The Acting Chairman (Mr. Bloomfield): Shall I report Bill C-36 to the House?

Some hon. Members: Agreed.

The Acting Chairman (Mr. Bloomfield): The meeting is now adjourned to the call of the Chair.

[Translation]

Le président suppléant (M. Bloomfield): En effet, je suis en faveur de l'amendement, mais je vote pour que le débat se poursuive.

M. Dick: Nous allons donc si j'ai bien compris nous arrêter là en ce qui concerne l'article 2 qui est toujours en discussion pour passer aux autres articles et ensuite . . .

Le président suppléant (M. Bloomfield): Si j'ai bien compris, on pourra rediscuter, et c'est la raison pour laquelle je vote dans ce sens . . .

M. Blenkarn: Les voix sont donc également partagées pour l'instant et vous nous proposez de poursuivre l'étude de l'article....

M. Robinson (Etobicoke—Lakeshore): En fait, à moins que je ne me trompe, il vote en faveur de l'amendement mais il ne met pas en délibération la partie de l'article en question touchée par l'amendement.

M. Blenkarn: C'est bien cela?

Le président suppléant (M. Bloomfield): D'après ce que me dit le greffier, en votant pour la poursuite ultérieure du débat, nous permettrions au gouvernement de représenter l'amendement à l'étape suivante.

Une voix: À l'étape du rapport.

M. Blenkarn: Vous votez contre l'amendement.

Le président suppléant (M. Bloomfield): C'est cela. En votant ainsi, l'amendement pourra être débattu à l'étape du rapport.

L'amendement est rejeté.

L'article 2 est adopté par 5 voix contre 3.

Les articles 3 à 6 sont adoptés.

M. Blenkarn: Sur division.

Le titre est adopté.

M. Blenkarn: Sur division.

Le président suppléant (M. Bloomfield): Dois-je faire rapport du projet de loi C-36 à la Chambre?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Bloomfield): La séance est levée.